

## Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 20 novembre 2023 Séance tenue le 21 novembre 2023

Résolution: CM23 1302

Avis de motion, dépôt et adoption d'un projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la transformation du bâtiment commercial situé au 7500, boulevard des Galeries-d'Anjou afin d'ajouter une composante résidentielle au site. » / Tenue d'une consultation publique

## AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. Alex Norris de l'inscription pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la transformation du bâtiment commercial situé au 7500, boulevard des Galeries-d'Anjou afin d'ajouter une composante résidentielle au site », lequel est déposé avec le dossier décisionnel;

## ADOPTION DE PROJET DE RÈGLEMENT

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par M. Luc Rabouin

## Et résolu :

- 1- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la transformation du bâtiment commercial situé au 7500, boulevard des Galeries-d'Anjou afin d'ajouter une composante résidentielle au site »;
- 2- de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour qu'il tienne l'assemblée publique de consultation prévue conformément à la loi.

Un débat s'engage.	

Adopté à l'unanimité.

43.01 1238770005 /mt

Valérie PLANTE

**Emmanuel TANI-MOORE** 

Mairesse

Greffier de la Ville

Emmanuel TANI-MOORE Greffier de la Ville

Règlement P-23-042

Signée le 30 novembre 2023

COPIE CERTIFIÉE

GREFFIER DE LA VILLE